

## La santé et la sécurité au travail, notre première exigence pour les hommes et les femmes du site Stellantis Hordain

Chaque collaborateur de Stellantis Hordain, ainsi que toute personne intervenant dans notre établissement, doit travailler en toute sécurité, sans risque pour sa santé :

- C'est une condition essentielle à un développement responsable du site qui repose sur le respect et la considération à l'égard des personnes.
- Il ne peut y avoir de progrès continu sans garantir la sécurité et la santé des collaborateurs.

Le seul objectif cible acceptable est le zéro accident du travail et le zéro maladie professionnelle.

Cette exigence repose sur l'implication de chaque manager dans la mise en application du Système de Management de la Sécurité et la Santé au Travail, quelle que soit son activité.

Tous nos actes et toutes nos décisions s'inscrivent dans l'évaluation et la maîtrise systématique des risques. Trois comportements guident notre action en matière de prévention :

- **l'exemplarité**, en appliquant à soi-même et en faisant appliquer sans complaisance les règles de sécurité et de comportement.
- **la vigilance**, en étant en permanence en éveil et sans compromis pour identifier les risques, puis les maîtriser.
- **la réactivité**, en exigeant que toutes situations à risque soient traitées sans délai.

Nous faisons de la sécurité et de la santé des collaborateurs ainsi que de toutes les personnes intervenant dans notre établissement un objectif personnel et collectif. Nous veillons au déploiement de cette politique et à l'implication de chacun dans son application.

*J'ai confiance en la capacité de chacun à faire preuve de l'exemplarité, de la vigilance et de la réactivité qui nous permettront de satisfaire, tous ensemble, ce qui est notre première exigence pour les femmes et les hommes de Hordain.*



**Aurèle SABARDEIL**  
Directeur du site d'Hordain

